

sur le tapis au Parlement, que la séparation en est encore éloignée.

On y a présenté quelques Bills dont le plus intéressant pour l'étranger concerne la défense du Commerce avec l'Espagne. Ce Bill ayant passé dans les deux Chambres, & étant de quelque considération pour la conjoncture présente, nous en donnons la teneur que voici.

“ La conduite de l'Espagne ayant obligé le Roi
 „ à lui déclarer la guerre ; & les circonstances
 „ demandans qu'on défende aussi tout Commerce
 „ avec cette Couronne, il n'y aura aucunes marchandises, du crû, produit, ou Manufactures
 „ des Etats de la Domination du Roi d'Espagne
 „ en Europe, qui pourront être apportées
 „ dans les Royaumes de la Grande Bretagne durant tout le cours de la présente guerre, soit
 „ qu'elles soient apportées séparément, soit mêlées
 „ avec d'autres marchandises étrangères, sous peine
 „ de la confiscation du Vaisseau qui les aura sur
 „ son bord, & d'une amende triple de la valeur :
 „ Bien entendu néanmoins qu'on excepte de ces
 „ marchandises celles qu'on trouvera sur les
 „ Vaisseaux Espagnols qui seront pris par ceux du
 „ Roi, ou autres Vaisseaux Anglois munis de
 „ Lettres de marque.

„ En cas de doute touchant la qualité des marchandises qui seront arrêtées, si elles sont Espagnoles, ou non, ce sera au Propriétaire, & non
 „ à celui qui les a arrêtées, à prouver d'où ces
 „ marchandises ont été tirées, & qu'elles ne sont pas
 „ du crû, ou produit des Etats de la Domination
 „ du Roi Catholique en Europe ; & si les preuves
 „ qu'il apportera à cet effet ne sont pas trouvées
 „ substantes, les marchandises seront confiscuées,
 „ conformément au présent Bill.

„ Qui